

## Communiqué de presse

PARIS, le 16 septembre 2022

### Mobilisation des Directeurs/rices pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP) devant Matignon et demande d'audience à la Première Ministre.

#### Rassemblement le mardi 20 septembre, à 13h00, devant l'Hôtel de Matignon à Paris

Les **directeurs/rices pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP)** sont responsables de l'organisation et du fonctionnement des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP). Travaillant sous mandat des autorités judiciaires, ces services ont pour mission de prévenir la récidive, notamment en favorisant l'insertion des personnes placées sous main de justice (PPSMJ).

Alors que leur corps a été créé en 2005 et qu'il n'a hélas **pas évolué** depuis cette date, ces personnels sont **très fortement excédé(e)s** d'être **de moins en moins considéré(e)s** par la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) et son autorité ministérielle de tutelle.

Malgré des responsabilités croissantes au fil des années, la situation des DPIP est - en effet - devenue **particulièrement indigente**. Preuve, s'il en fallait : le nombre important de postes constatés vacants chaque année et la fuite régulière d'une partie des DPIP vers des fonctions et corps plus valorisants.

L'**intersyndicale SNEPAP-FSU, SNDP-CFDT et UNDPIP CFE-CGC, organisations représentatives auprès des DPIP et fortement mobilisées dans ce mouvement**, tient à rappeler avec force que les DPIP sont unanimement reconnu(e)s pour la qualité de leur investissement professionnel. Nous **regrettons dès lors** que malgré cela, ce corps en soit devenu à souffrir d'un **manque d'attractivité** plus que criant, matérialisé par une fuite massive.

**Une étape importante aura lieu le mardi 20 septembre 2022 : Rassemblement à 13h00 place Vauban, Paris 7<sup>e</sup> arrondissement.**

Une **conférence de presse des organisations syndicales** se tiendra le mardi 20 septembre 2022 à 10h30 à la Fédération CFE-CGC (59 rue du Rocher, 75009 Paris).

Les DPIP et les organisations représentatives de ce corps réclameront à cette occasion une **audience solennelle avec la Première ministre**, afin d'envisager urgemment le cadre d'une **revalorisation** du corps des DPIP en termes indemnitaires, indiciaires et statutaires.

Contact presse de l'intersyndicale: [dpipenmouvement@gmail.com](mailto:dpipenmouvement@gmail.com)

Contact presse par organisation syndicale : André BLANC pour le SNEPAP FSU (0615989513), Flavie RAULT pour le SNDP-CFDT (0660832111), Laura SOUDRE pour l'UNDPIP CFE-CGC (0633018563).